

SAFETY TRAINING

Formation VCA Sécurité pour cadres VOL VCA

16 heures de cours

But

La sécurité au travail est très importante, mais pas toujours évidente. Les accidents industriels se produisent régulièrement et peuvent avoir des conséquences importantes pour les employés eux-mêmes et pour votre entreprise. En obtenant votre certificat SCC, vous aurez un aperçu des situations dangereuses, vous connaîtrez les règles de sécurité et serez en mesure de contribuer à la prévention des accidents du travail.

Ce cours s'appelle le SCC VOL et s'adresse spécifiquement aux managers. Ce cours SCC est principalement de nature théorique. Les thèmes suivants sont abordés : la sécurité et les responsabilités de l'employeur, le code de conduite et la loi sur le bien-être, la prévention des accidents, l'analyse des risques, la transmission d'instructions et l'application de procédures, l'ergonomie, les permis de travail, le travail avec des produits dangereux, les mesures à prendre en cas d'incendie et d'explosion, le travail en sécurité avec des machines et l'électricité, l'arrimage des charges et le travail en hauteur. L'EVC complet est un must pour tout superviseur qui veut pouvoir guider son équipe de la meilleure façon possible et contribuer activement à la sécurité de tous au travail.

Destiné aux

Le cours sur l'EVC est destiné aux responsables opérationnels ou aux travailleurs indépendants qui travailleront sur un site où une obligation EVC s'applique.

Conditions d'admission

- Âge minimum : 18 ans
- être capable de parler, lire et comprendre la langue de formation dans une mesure suffisante

Au programme

Le cours VCA-VOL couvre les mêmes sujets que le cours VCA-basique. La grande différence réside dans la profondeur et l'approche de la législation du point de vue du gestionnaire. Outre les différents dangers et risques, vos devoirs et responsabilités en tant que superviseur et votre capacité à influencer la sécurité sont également abordés.

Après tout, en tant que manager, vous avez des responsabilités spécifiques dans le cadre de la hiérarchie et vous prenez ces missions très au sérieux. Après tout, vous ne vous contentez pas de mettre en pratique le concept théorique de la prévention, vous êtes également responsable si quelque chose ne va pas ou si vous n'avez pas exercé votre autorité.

Nous terminons le dernier jour de cours par l'examen officiel du VCA VOL, passé par un examinateur VCA reconnu indépendamment.

Exigences finales et de test VOL VCA

Les termes final et test définissent les connaissances que les managers opérationnels doivent avoir dans les domaines indiqués. Ils servent de base à la rédaction des questions d'examen. Ils ne concernent que le domaine des connaissances et ne disent rien des compétences.

Législation

Principes de base de la législation en matière de sécurité et de santé, bien-être, structures de prévention, information/formation/accueil, examen médical (surveillance de la santé), soins aux personnes autres que les employés (tiers), plusieurs employeurs sur un même lieu de travail, inspection/surveillance, législation environnementale, législation sur le temps de travail, travail temporaire, directives européennes et nationales, marquage CE.

Dangers, risques et prévention

Dangers et risques, sources de dangers et de risques, prévention, gestion et politique des risques, analyse des risques, plan d'action / plan d'action, communication à l'atelier, préparation du travail, activités à haut risque.

Accidents : causes et prévention

Concepts, théorie des accidents, facteurs sous-jacents, prévention des accidents, politique à différents niveaux, traitement, enregistrement et enquête sur les accidents et les incidents.

Comportement en matière de sécurité

Comportement et sécurité, comportement souhaité, approche par le superviseur, influencer le comportement, rondes d'observation

Tâches, droits, devoirs et consultation

Les devoirs de l'employeur, les devoirs / droits / obligations des employés, les superviseurs en tant que force motrice, les inspections du lieu de travail, la consultation HSE (sécurité, santé et environnement), la certification / le passeport de sécurité et les cours de formation.

Procédures, instructions et signalisation

Règles de sécurité, information / instruction / formation, sécurisation des lieux de travail et des installations, autorisations, signalisation et marquage.

Situations d'urgence

Qu'est-ce qu'une urgence ? Plan d'urgence de l'entreprise, intervention d'urgence, évacuation

Substances dangereuses

Classification et dangers, transport, effets sur la santé, mesures préventives, valeurs limites, étiquetage/symboles de danger et informations sur le produit, surveillance et examen médical, oxygène, amiante, exemples de substances dangereuses couramment utilisées, fuites, agents biologiques, bouteilles de gaz industriel.

Incendie et explosion

Comment le feu se produit-il, quelques notions, la prévention des incendies et des explosions, l'impact du feu sur les personnes et l'environnement, les types d'incendies, les principes et moyens d'extinction, que faire en cas d'incendie ?

Équipement de travail

Dangers des équipements de travail, mesures préventives, machines stationnaires, outils à main électriques et pneumatiques, outils à main simples, équipements de levage, chariot élévateur à fourche, transpalette

Travail et conditions spécifiques

Soudage et brûlage, démolition, ouvertures dans les murs et les sols, excavation, travail en hauteur, travail dans des espaces confinés.

Électricité et rayonnement

Dangers et risques liés à l'électricité, mesures de sécurité, qualifications, équipement électrique temporaire, électricité statique, rayonnement

Un lieu de travail ergonomique

Système d'environnement homme-travail, bruit, vibrations, conditions climatiques, éclairage, effort physique et mental, levage de charges, position assise et debout.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Description et utilisation, protection des yeux et du visage, protection auditive, protection respiratoire, protection de la tête, protection des mains et des bras, protection des pieds et des jambes, protection du corps et des chutes.

Test final

Examen sur écran ou lecture à voix haute - 70 questions à choix multiples. Vous réussirez si vous obtenez un minimum de 64,5 %.

Un examen oral ou par lecture à haute voix n'est disponible que sur demande.

L'examen est possible dans les langues suivantes : Néerlandais, français ou anglais (veuillez nous faire savoir à temps dans quelle langue vous souhaitez passer votre examen).

Durée de l'examen

75 min.

Horaires de formation

Jour de classe de 07h30 à 14h00 ;
Examen de dépistage de 14h00 - 15h15.
Sauf accord contraire avec le client.

Certificat

Si le candidat réussit son examen théorique, il recevra un certificat VOL SCC, conformément au registre des tâches à risque du BeSacc-VCA.

Durée de validité : 10 ans.

Langue de la formation / l'examen

G4S Training & Consultancy Services est agréé par BeSaCC pour enseigner/examiner la formation en néerlandais, français ou anglais.

Pour une formation exclusive, la langue souhaitée doit être clairement indiquée lors de la commande

Dans notre calendrier "ouvert", nous organisons des cours en néerlandais et en français et l'examen peut se dérouler en néerlandais, en français ou en anglais. (veuillez nous indiquer votre choix de langue d'examen lors de votre inscription).

Lieu de la formation / l'examen

Centre de formation G4S Training & Consultancy Services situé à Wommelgem ou chez le client (d'un commun accord).

Kapelstraat 100 à 2160 Wommelgem.

Taille de groupe

Max 20 participants par session.

Fournitures

G4S Training & Consultancy Services fournit :

- Documentation des cours, supports de présentation, documents d'inscription et d'évaluation
- Ordinateurs portables pour l'examen de l'écran.

Le client fournit :

- Au plus tard 72h avant le début du cours ; fournir le nom des participants à G4S pour un enregistrement correct dans Epyc (obligation BeSaCC).

Participants fournis avec :

- Preuve d'identité

Conditions financières

€ 2.500,00 excl. TVA 21%

+ € 90,00 per examen/participant

+ € 30,00 par manuel/participant

Prix valable jusqu'au 31/12/2022.

Ce prix comprend:

- Heures de cours
- Examen
- Certificat si réussi



KMO numéro d'agrément:
DV.O217287

Important!

- Vous devez fournir les documents d'entrée requis au plus tard 72 heures avant le début de la formation.
- La confirmation de l'inscription au programme signifie qu'une place dans le programme vous est réservée.
- Vous pouvez annuler votre inscription au programme sans frais jusqu'à 10 jours ouvrables avant le début du programme. En cas d'annulation tardive ou d'annulation d'un cours exclusif, 50 % du prix de revient du cours sera facturé.
- Arrivez à l'heure ! Les retardataires peuvent se voir refuser l'accès au cours de formation/examen.

<https://www.g4s.com/fr-be/training/general-conditions>

Bon de commande - données de facturation - Session exclusive Formation VCA Sécurité pour cadres VOL VCA

Veuillez renvoyer le formulaire d'inscription dûment complété et signé à salestraining@be.g4s.com

Veuillez nous envoyer le nom, le prénom, la date de naissance et le lieu de naissance de vos participants via un fichier excel à nos services via l'adresse e-mail ci-dessus au moins 72h avant le début de la formation/examen.

Nom de la société	
Commission paritaire	
Adresse	
Numéro de TVA	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
PME portefeuille (si l'établissement est localisé dans la région flamande) ¹	G4S numéro d'agrément DV.O217287 <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Congé de formation	<input type="checkbox"/> Congé de formation flamand (Flandre) <input type="checkbox"/> Congé-éducation payé (Bruxelles) <input type="checkbox"/> Congé-éducation payé (Wallonie)

Date et signature

En apposant ma signature, je marque mon accord sur les conditions générales et particulières.

Signature responsable (+ cachet de la société)

Date

¹ Veuillez noter qu'une demande de subvention doit être déposée au plus tard 14 jours après la date de début de la formation.

Politique traitement des données au sein de G4S Training

G4S prend vos droits concernant le traitement des données au sérieux. Dans les PDF que vous pouvez télécharger ci-dessous, G4S explique comment notre département Training & Consultancy collecte, traite et utilise vos données personnelles.

Pour toute question et/ou remarque concernant notre politique, vous pouvez contacter notre Privacy Officer via privacy.gdpr@be.g4s.com.

Vous pouvez consulter notre déclaration de confidentialité sur <https://www.g4s.com/fr-be/privacy>.

Conditions générales

Retrouvez nos conditions générales en surfant sur <https://www.g4s.com/fr-be/training/general-conditions>